

CORONAVIRUS : LE DÉCONFINEMENT



L'horeca va-t-il participer au traçage?

Enregistrer 1 personne par table

Des milliers (on exagère à peine) de questions se posent sur les modalités de réouverture de l'Horeca, espérée pour le 8 juin prochain. Distance entre les tables, combien de convives par table, plexiglas entre les tables, quota de clients, etc. Toutes ces mesures visant à limiter les risques de contamination (entre clients, membres du personnel, fournisseurs...) seront précisées dans un guide de bonnes pratiques validées par le groupe d'experts puis par le Conseil national de sécurité.

Parmi toutes ces mesures, il y a celle relative à l'identification

des clients. Dans le but de mieux retrouver les personnes qui auraient croisé dans le restaurant un autre client tombé malade par la suite, il serait intéressant pour le centre de traçage de savoir qui a fréquenté le resto tel jour à telle heure. Il se pourrait donc que l'on demande aux gérants des restaurants et cafés, de tenir un registre avec les noms des clients. « Si cette mesure est retenue par le Conseil national de sécurité, il faut alors la rendre obligatoire, sinon il n'y aura aucune fiabilité », estime Thierry Neyens, le président de la fédération wal-

lonne de l'Horeca. « Mais j'espère qu'une personne par table suffira et qu'on ne doit pas noter toutes les personnes présentes. Pour un client qui réserve une chambre d'hôtel ou une table au restaurant, ce ne sera pas trop compliqué. En revanche, pour celui qui s'arrête pour boire un verre en terrasse, ça me paraît fastidieux. »

« PLUS COMME AVANT »

La plus grande peur de Thierry Neyens, c'est de ne pas voir revenir les clients en nombre ou alors, d'avoir des clients indisciplinés. « Le restaurant est un

lieu de détente et de convivialité », dit-il. « Ce n'est pas un endroit où on a envie d'avoir des contraintes et des règles strictes. Voir les garçons servir avec un masque, ce n'est pas drôle et ça ne correspond pas du tout au lieu. Comme nous ne sommes pas les premiers à rouvrir, les Belges ont déjà pu voir à la télévision comment cela se passait dans les pays qui ont déjà rouvert leurs terrasses. Ils ont déjà pu se faire à l'idée que ce n'était plus comme avant et qu'il faudra respecter les règles. Prenons donc cela comme un avantage ».



Faudra-t-il relever l'identité des clients ? © Photo News

Quant à savoir si l'on pourra aller au resto avec d'autres convives que sa famille habitant sous le même toit (+ la fameuse bulle de 4 amis ?), cela semble,

aux yeux de certains observateurs, peu probable. « Ou alors, il faudra élargir les contacts sociaux ». ●

F. DE H.

S,
SINS

En province de Luxembourg

Les bourgmestres frontaliers veulent la réouverture !

En province de Luxembourg, cernée par la France et le Luxembourg, c'est avec une certaine impatience que les bourgmestres de communes limitrophes attendent la réouverture des frontières. De Gouvy à Bouillon en passant par Bastogne ou Florenville, cela fait 25 ans que l'on passait les frontières sans y penser. Mais voilà que la crise du Covid-19 a rebattu les cartes. Terminé d'aller faire son plein à prix préférentiel. Fini d'aller voir sa famille frontalière.

À Gouvy, cette fermeture engendre de grosses difficultés. « Nous faisons partie d'un même bassin de vie. Nous avons par exemple un zoning à cheval sur la frontière luxembourgeoise. Il est possible d'aller dans certains commerces mais pas dans ceux à quelques mètres par exemple », dit Véronique Léonard.

Josy Arens, le bourgmestre d'Attert, va plus loin : « Cette fermeture est un scandale. Nous demandons la réouverture des frontières

le plus rapidement possible. C'est un non-sens total alors que l'on nourrit de fortes relations avec nos voisins. »

De l'autre côté de la province, à la frontière française, même son de cloche pour Patrick Adam, le bourgmestre de Bouillon, qui parle de certaines détresses humaines oubliées. Et puis, il y a le volet économique et touristique.

INCOMPRÉHENSIBLE

« À Bouillon, le tourisme d'un jour est particulièrement important. Ce serait difficilement compréhensible que l'Horeca puisse reprendre sans que le touriste français ne puisse revenir. Je ne vois pas quelle différence il y aurait à accueillir un Anversois ou un voisin français. »

Idem à Florenville où les plaques françaises ont déserté les parkings du centre-ville. « Pour beaucoup de Français habitant des villages voisins, Florenville est le premier endroit où ils trouvent des commerces. Ça veut dire qu'on envoie des Français faire des trajets plus longs et que nos commerces en souffrent », souligne le bourgmestre Jacques Gigot. ●

C. G.



Josy Arens (Attert) parle d'un « non-sens total ». © Belga

Traçage numérique

On pourrait utiliser la même appli digitale qu'en Suisse

Le traçage numérique n'est pas encore d'actualité dans notre pays. En cause : la crainte que ce système ne viole notre vie privée. Mais une nouvelle application tente toutefois de s'installer chez nous : celle développée par DP-3T, un consor-

tium d'une trentaine de chercheurs d'université. Un comité interministériel se penche aujourd'hui sur ce nouvel outil.

DP-3T signifie Decentralised Privacy Preserving Proximity Tracking. Comme son nom l'indique, cette

application (qui fonctionne déjà en Suisse) garantit de protéger notre vie privée. Bart Preneel nous le garantit aussi. Ce professeur à la KU-Leuven a été désigné par le professeur Emmanuel André (l'ex-porteur de parole du centre interfédéral de lutte contre le coronavirus) pour diriger le groupe de travail chargé du traçage numérique. C'est lui qui tente de convaincre nos autorités d'utiliser cette application.

« Il existe, en gros, trois sortes de traçage numérique », nous explique le professeur Preneel. « Celui utilisé en Israël ou en Corée, basé sur la localisation des gens. Ce système ne garantit pas la vie privée parce que statistiquement, dès l'instant où l'on a fréquenté 4 lieux à 4 moments précis, on peut vous identifier. Il y a aussi le système Stop Covid, développé en France,

qui collecte les contacts de façon centralisée avec une analyse des contacts, mais avec trop d'infos collectées et un risque d'abus. Le système que l'on souhaite introduire en Belgique, avec le consortium DP-3T, est décentralisé et fonctionne sans localisation, ce qui garantit l'anonymat des données ».

SUR BASE VOLONTAIRE

Comment ça marche ? Le citoyen charge l'application sur son smartphone. Ce n'est que si je tombe malade et que je suis testée positive au Covid-19 que mon médecin me donne un code d'identification, qui permettra à l'appli de transférer ma clé dans la base centrale. Ce n'est qu'alors que l'analyse est faite. Les personnes avec qui j'aurais été en contact (à moins de 1,50 m et 15' au moins) recevront un message sur leur smartphone, du style : « Contactez votre médecin ». On ne dira pas qui est malade ni où il a été rencontré. Ce sera complètement anonyme ». Toutes ces technologies sont basées sur le bluetooth qui permet à un GSM de détecter un

autre GSM à proximité. Mais selon le professeur Preneel, le consortium DP-3T a l'appui de Google et d'Apple. « Ils ont développé une interface pour des échanges avec bluetooth, ce dont ne disposent pas les autres systèmes ».

Si l'outil est retenu par nos autorités (les Régions notamment), les Belges l'utiliseront... ou pas. Ce sera sur base volontaire. Avec quel résultat si 10% de la population seulement y adhère ? « Des études prétendent qu'il faut 60% d'inscrits pour des résultats intéressants », répond M. Preneel. « Nous ne le pensons pas. Si des collectivités y adhèrent (grande entreprise, université...), c'est déjà très bien car ce sont des lieux avec une concentration de contacts. Le but de l'appli est de maintenir le taux de reproduction du coronavirus à moins de 1 ». Cette appli, estimée à un peu moins de 1 million d'€, réduira les investissements dans le traçage manuel, qui ne sera pas abandonné pour autant. DP-3T attend le feu vert des autorités pour de premiers tests début juillet. ●

FRANÇOISE DE HALLEUX



Quid de notre vie privée ? © Photo News

ère ministre va-t-elle annoncer l'ou-
es frontières ? Lesquelles ? Et selon
ng ? © Belga, Photonews, D.R.